

COMMUNE DE WOLUWE-ST-PIERRE  
Service de l'Urbanisme  
Avenue Charles Thielemans, 93  
1150 BRUXELLES

V/Réf : pu EH/DV-DB/S1540 (Etienne Heymans)  
N/Réf. : AVL/ah/wsp-2.106/s484  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 279. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation et l'extension en façade arrière d'un immeuble de logements.

Suite à votre courrier du 9 août 2010 sous référence, réceptionné le 16 août dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 8 septembre 2010.

En raison d'un manque de personnel, la C.R.M.S. n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, les travaux proposés ne seront pas visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)